

# **A Sommaire de la proposition du projet de la Grappe scientifique biologique**

## **A.1 Sommaire exécutif**

La Grappe scientifique biologique (GSB) mobilisera la recherche scientifique, l'innovation et le développement des technologies liées à la production biologique à travers le Canada. Elle est conçue pour augmenter la rentabilité et la compétitivité en se penchant sur les barrières qui entravent la production, en développant des technologies de production de premier plan et en définissant la qualité de la production biologique canadienne sur les marchés nationaux et internationaux.

### **A.1.1 Les avantages pour le Canada**

Actuellement, seul le secteur biologique canadien affiche un taux de croissance significatif au sein du système agro-alimentaire canadien. Cependant, la recherche scientifique qui cible ce secteur continue d'être limitée. Or, on sait par expérience que la connaissance scientifique des systèmes de production biologique permet d'augmenter la qualité et la quantité de ses produits. C'est l'objectif que la Grappe scientifique biologique (GSB) prévoit atteindre, tout en avantageant les producteurs et les transformateurs conventionnels qui désirent améliorer leurs rapports coût-efficacité et leur gestion environnementale et, ainsi, accroître leur compétitivité et leur rentabilité. Le marché biologique canadien, dont on estime actuellement qu'il dépassera les 2 milliards de dollars, croît à un rythme annuel de 15% à 20% bien qu'approximativement 80% de la nourriture biologique consommée au Canada soit importée. La GSB rendra le secteur biologique du Canada compétitif sur les marchés domestiques et internationaux en croissance, tout en développant au pays les connaissances scientifiques sur les systèmes de production durables à faible niveau d'intrants.

La plus grande contrainte qui affecte le développement de l'agriculture biologique au Canada est la capacité de production. Environ 7% des producteurs canadiens gèrent des productions biologiques certifiées et près du double de ces producteurs ont déclaré pratiquer l'agriculture biologique sans être certifiés. Cela signifie que la GSB concerne directement plus de 20% des agriculteurs canadiens, alors que les technologies à faible niveau d'intrants et les pratiques en production biologique peuvent être appliquées avec une efficacité de coûts dans toutes les fermes canadiennes. Par ses avancées, la connaissance scientifique développée par la grappe

- ouvrira la voie à des améliorations importantes du rendement lié à l'utilisation du phosphore dans les cultures,
- initiera en production biologique une ère de travail minimal du sol sans recours à l'utilisation d'herbicides,
- sera à l'origine d'une percée décisive dans la production en serre biologique, notamment au niveau de l'efficacité énergétique,
- évaluera la contribution de la production biologique à la réduction des émissions de gaz à effet de serre,
- établira des points de repères en santé et bien-être des animaux en production laitière,
- développera des méthodes de préservation des viandes et
- traitera des barrières dans la production des fruits de haute valeur.

Les connaissances développées par la grappe biologique agro-scientifique dépeindront et mettront en relief les valeurs qui guident le consommateur et aideront les producteurs canadiens à cerner les marchés émergents en connexion avec la demande locale et biologique.

### **A.1.2 Le demandeur**

La GSB est le fruit d'une collaboration tripartite entre la Fédération biologique du Canada (FBC, le demandeur), le Centre d'agriculture biologique du Canada (CABC, l'initiateur et l'administrateur de la GSB) et la Table ronde sur la chaîne de valeur des produits biologiques (TRCVPB, l'intervenant stratégique). Ces trois organismes nationaux ont conjointement exercé un leadership respectivement dans le développement du règlement, de la science appliquée et du marché du secteur biologique au cours des dernières années, en définissant les priorités, en développant et implantant des plans d'action stratégiques, et en rassemblant les leaders de tout le pays. Les activités de représentation et les projets menés par ces organismes ont couvert l'ensemble du pays, tant au niveau sectoriel qu'au plan vertical par le biais de la chaîne de valeur. Ces organisations cumulent des antécédents dans l'exercice de la coopération et de l'atteinte du succès. Le secteur biologique est structuré et va de l'avant, travaillant à augmenter la compétitivité et la rentabilité de l'agriculture canadienne.

### **A.1.3 Le plan**

Le projet de la GSB est mené par l'industrie puisque, soutenue par la TRCVPB, la FBC en est le demandeur; les besoins en recherche scientifique ont été identifiés par le biais d'un sondage national auprès des agriculteurs et via un processus de priorisation. Le secteur biologique a appuyé avec un intérêt sans précédent l'initiative de la GSB, en fournissant 25% des contributions de fonds de contrepartie. La plupart des projets et activités de la GSB ont été développés en consultant les pourvoyeurs de fonds de l'industrie. Les priorités scientifiques établies par l'industrie traitent de : la fertilité du sol, des systèmes de production des grains, des systèmes de production des légumes, de la production en serre, des fruits à haute valeur, de la transformation des aliments et de la valeur environnementale du « biologique » qui motive le consommateur.

Le programme scientifique implique toutes les universités d'importance au Canada qui dispensent un enseignement en agriculture, couvre l'ensemble du pays par la tenue d'activités dans neuf provinces, et enrôle les scientifiques d'AAC pour un montant d'environ 50% des fonds alloués à la recherche. La GSB mobilise les scientifiques les plus anciens et les plus influents en agriculture biologique tout en incluant des scientifiques qui sont des leaders dans leur discipline respective. Avec plus de 50 scientifiques participant à plus de 40 activités, la GSB couvre manifestement le pays et les priorités du secteur de façon coordonnée.

Le plan scientifique décrit dans la proposition sera soumis à une rigoureuse procédure de révision par les pairs qui a déjà été mise au point. La GSB inclut un plan de communication conçu pour transférer les résultats de la science appliquée aux producteurs, transformateurs et détaillants afin de soutenir le développement de leur capacité de production, tout en haussant leur compétitivité et leur rentabilité. La GSB a également mis au point une stratégie pour mettre en

œuvre les activités de la grappe en publiant des reportages à point nommé et a conçu un cadre de gestion financière rigoureux.

#### **A.1.4 Les résultats**

Pour mars 2013, la GSB vise les objectifs suivants:

- Augmenter la compétitivité des producteurs canadiens sur les marchés domestiques et internationaux;
- Hausser la rentabilité des opérations des producteurs canadiens par une gestion plus efficace des coûts et en augmentant leur capacité d’approvisionner des marchés en croissance;
- Éliminer les barrières entre les systèmes de production biologiques et conventionnels pour les opérateurs canadiens;
- Positionner le Canada comme leader dans la production d’aliments biologiques de haute valeur;
- Soutenir la croissance de la capacité de production des fermes biologiques canadiennes actuellement en opération et amener les producteurs conventionnels à faire certifier leurs opérations;
- Soutenir le développement de systèmes de production durable qui réduisent les risques économiques et environnementaux grâce à une saine gestion écologique;
- Confirmer les allégations relatives aux bénéfices environnementaux découlant de l’agriculture biologique au Canada, dont la pratique est encadrée par la nouvelle norme nationale canadienne;
- Soutenir les efforts de valorisation de la marque déployés au niveau national par le secteur biologique pour lier la mention « Canada Biologique » aux notions de : 1° environnement et responsabilité de gestion; 2° produits supérieurs; 3° recherche de l’excellence; et 4° personnes compétentes et dignes de confiance;
- Documenter le processus réglementaire biologique canadien et les Listes des substances permises (LSP) au fur et à mesure de l’évolution des travaux pour que les amendements apportés soient validés par la science;
- Augmenter et soutenir la compétence scientifique du Canada dans le domaine de l’agriculture biologique.

#### **A.2 Le projet de la Grappe scientifique biologique – Sommaire en activités de communication**

La GSB rendra possible l’accroissement des activités de recherche et l’innovation en agriculture biologique et fournira, par conséquent, une information ciblée pour soutenir les agriculteurs canadiens. La science appliquée aux systèmes de production biologique permet de hausser la qualité et la quantité des produits biologiques canadiens. C’est l’objectif des recherches menées par les scientifiques de la GSB, les résultats de ces recherches étant également utiles aux producteurs et transformateurs conventionnels qui désirent améliorer leurs rapports coût-efficacité et leur gestion environnementale, et ainsi accroître leur compétitivité et leur profitabilité. L’innovation engendrée par la GSB caractérisa et mettra en relief les valeurs qui

guident les consommateurs. Les producteurs canadiens pourront alors cerner les marchés émergents en connexion avec la demande locale et biologique.

Actuellement, seul le secteur biologique canadien affiche un taux de croissance significatif au sein du système agro-alimentaire canadien. Le marché biologique canadien, dont on estime actuellement qu'il dépassera les 2 milliards de dollars, croît à un rythme annuel de 15% à 20%. Cependant, approximativement 80% de la nourriture biologique consommée au Canada est importée. La GSB est conçue pour aider les agriculteurs canadiens à saisir ce marché canadien en croissance tout en améliorant leur compétitivité sur le marché international. Concurrément, les connaissances scientifiques sur les systèmes de production durable et à faible niveau d'intrants se développeront au Canada.

Les scientifiques de la GSB ouvriront la voie à des améliorations significatives du rendement lié à l'utilisation du phosphore dans les cultures, initieront en production biologique une ère du travail minimal du sol sans recours à l'utilisation d'herbicides, seront à l'origine d'une percée décisive dans la production en serre biologique, notamment au niveau de l'efficacité énergétique, détermineront la contribution de la production biologique à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, établiront des points de repères en santé et bien-être des animaux en production laitière, développeront de nouvelles méthodes de préservation des viandes et traiteront des barrières en production des fruits de haute valeur.

La GSB est le fruit d'une collaboration tripartite entre la Fédération biologique du Canada (FBC, le demandeur), le Centre d'agriculture biologique du Canada (CABC, l'initiateur et l'administrateur de la GSB) et la Table ronde sur la chaîne de valeur des produits biologiques (TRCVPB, l'intervenant stratégique). Ces trois organismes nationaux ont conjointement exercé un leadership respectivement dans le développement du règlement, de la science appliquée et du marché du secteur biologique.

La GSB implique toutes les universités d'importance au Canada qui dispensent un enseignement en agriculture, couvre l'ensemble du pays par la tenue d'activités dans neuf provinces, et enrôle les scientifiques d'AAC. La GSB comprend les scientifiques les plus anciens et les plus influents en agriculture biologique tout en incluant des scientifiques qui sont des leaders dans leur discipline respective. Avec 29 activités impliquant plus de 90 leaders et collaborateurs scientifiques, la GSB couvre manifestement le pays et les priorités du secteur de façon coordonnée.

Le plan de communication de la GSB est conçu pour transférer les résultats de la recherche scientifique aux producteurs, transformateurs et détaillants afin de soutenir le développement de leur capacité tout en haussant leur compétitivité et leur rentabilité.

## **B Information sur la grappe**

### **B.1 Le profil du secteur**

Le marché de l'agriculture biologique a atteint en valeur plus de 1 milliard de dollars en 2006<sup>1</sup> et les projections sont de l'ordre de 2 milliards de dollars en 2008. Au cours des quinze dernières années, le marché biologique a émergé d'une production à petite échelle et d'un système de vente directe de produits non transformés pour occuper une part importante du marché de détail qui lie l'acheteur à un système de production standardisé. La norme nationale biologique pour l'agriculture biologique sera encadrée par règlement le 30 juin 2009, assurant l'intégrité du produit et facilitant son accès au marché international. L'agriculture biologique englobe tous les secteurs de l'agriculture, mais elle est issue d'un système de production unique dont le produit est certifié par des tiers et dont la mention « biologique » est réservée.

Au cours de la dernière décennie, le taux de croissance annuel de l'agriculture biologique a, selon les estimés, varié de 15% à 25%<sup>1,2</sup>, sa présence sur le marché passant de quelques dixièmes de 1% à son niveau actuel de pénétration. Les consommateurs recherchent davantage des aliments bons pour leur santé, issus d'un modèle de production renouvelable axé sur l'environnement, la santé humaine et le bien-être des animaux, sans recours aux pesticides de synthèse, aux organismes génétiquement modifiés, aux engrais synthétiques et aux antibiotiques. La volonté du consommateur de payer un coût supplémentaire, associée à la hausse des coûts des intrants synthétiques **a triplé le nombre de fermes biologiques** au cours des six dernières années. Les pratiques de production à faible niveau d'intrants et la politique de l'étiquetage pour la mise en marché sont devenues des modèles pour le développement durable de tous les secteurs de l'agriculture.

La production biologique est un système de production de marque pratiqué sur des fermes prospères de toutes dimensions. Elle a été introduite sur les marchés conventionnels (de la vente directe à la ferme aux magasins de succursales et à l'exportation sur les marchés internationaux) et a été écoulée en testant avec succès de nouveaux modes de mise en marché tels que l'Agriculture soutenue par la communauté (ASC) ou les programmes de paniers de légumes. Un lien philosophique entre les consommateurs et les fermiers (ou le système agricole) qui leur fournissent des aliments a été instauré en associant une image de marque à un système de production et par la diversité des options de mise en marché. Ce lien motive le consommateur à payer davantage pour sa nourriture, plus particulièrement pour les aliments locaux, à soutenir les fermiers avec lesquels il a développé une relation. Le « biologique » a supplanté les modèles d'approvisionnement traditionnels par les chaînes et offre une multitude d'entrées verticales sur le marché.

Il faut donc saisir cette opportunité de renforcer ces entrées verticales afin de maintenir ce potentiel d'affaires diversifié.

### **Statistiques biologiques de 2007<sup>1</sup>**

- La valeur projetée du marché serait de 1 650 000 000 \$ en 2007 (plus de 2 milliards en 2008);
- 3,782 fermes au Canada (200 fermes de plus que l'année précédente, environ 6.8% de l'ensemble des fermes canadiennes selon le Recensement de l'agriculture de 2006 de Statistique Canada) (Voir aussi le tableau 1);

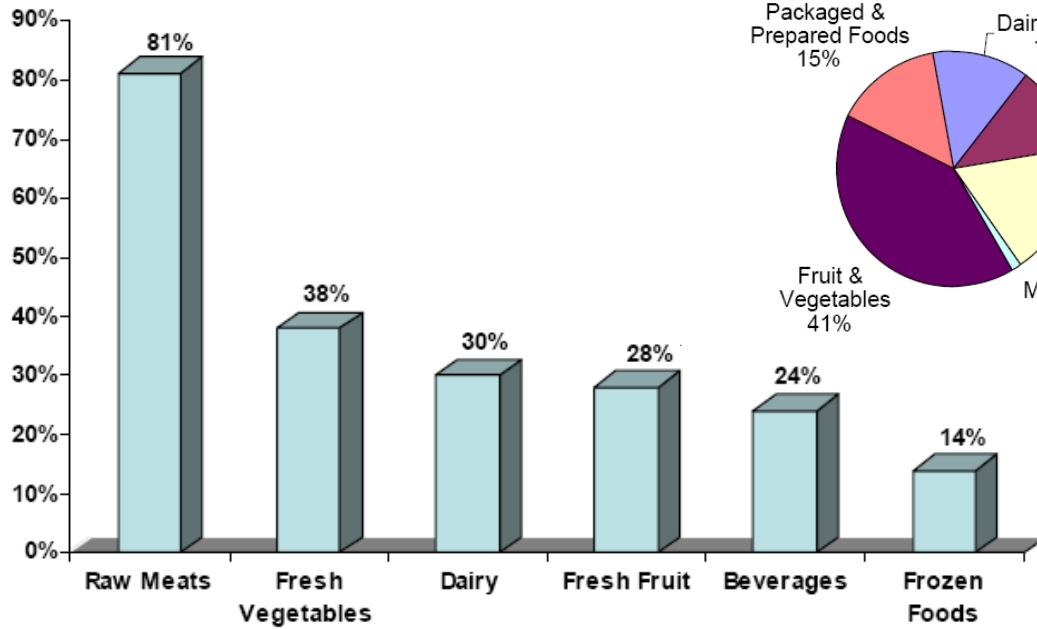
---

<sup>1</sup> Canada's Organic Market. M. Holmes and A. Macey. 2007. <http://cog.ca/documents/CdnOrganicMkt2007.pdf>

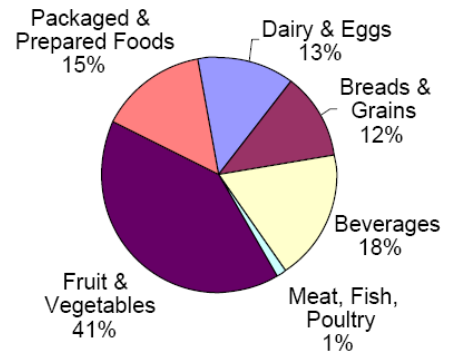
- Plus de 556,273 hectares de terre en production biologique (auxquels s'ajoutent 352,000 hectares de terre sauvage);
- La Saskatchewan est la province qui compte le plus grand nombre de fermes et de superficie en production biologique, suivie du Québec, de l'Ontario et de la Colombie-Britannique (Voir le tableau 1);
- Le blé est la culture biologique la plus importante au Canada, couvrant 75,000 hectares;
- Plus de 1012 transformateurs et manutentionnaires sont certifiés biologiques (les plus nombreux étant au Québec, en Colombie-Britannique et en Saskatchewan);
- Les principaux supermarchés vendent plus de 40% des produits biologiques au Canada, suivis des grandes chaînes de magasins d'aliments naturels et des épicerie à plus petite surface, des clubs-entrepôts, des pharmacies, des magasins spécialisés, des marchés fermiers et de l'Agriculture soutenue par la communauté (ou les programmes des paniers de légumes);
- Les fruits et légumes frais constituent 38% des ventes de produits biologiques au Canada, suivis des boissons (18%), des produits laitiers (11%) et des aliments congelés (2%); les autres denrées alimentaires constituent 31% des ventes;
- Le taux de croissance est le plus élevé pour la viande non transformée (81%), suivie des légumes frais (38%), des produits laitiers (30%), des fruits frais (28%), des boissons (24%), des aliments congelés (14%) (Voir les chartes 4 et 5 ici-bas pour d'autres données);
- Environ 80% des produits biologiques vendus au Canada sont importés (Note : une donnée de AC Nielsen indique que 47% des produits biologiques étaient étiquetés comme étant cultivés, emballés ou transformés au Canada).

<b>Tableau 1. Produits certifiés biologiques, par province, 2006 et 2001 <sup>2</sup></b>												
Province	Fermes ayant déclaré des produits biologiques certifiés		Foin et grandes cultures		Fruits, légumes et produits de serre		Animaux ou produits d'origine animale		Produits de l'érable		Autres produits	
	2006	2001	2006	2001	2006	2001	2006	2001	2006	2001	2006	2001
Terre-Neuve-et-Labrador	4	3	0	0	4	3	0	0	0	0	1	1
Île-du-Prince-Édouard	31	23	19	11	24	17	4	3	0	0	2	6
Nouvelle-Écosse	61	23	16	6	50	20	12	10	3	0	14	5
Nouveau-Brunswick	42	25	14	6	27	16	8	6	8	4	7	3
Québec	765	372	303	105	208	125	161	53	279	119	42	35
Ontario	593	405	467	308	174	120	172	120	8	6	34	32
Manitoba	196	90	170	74	21	7	44	17	0	0	3	8
Saskatchewan	1,181	773	1,170	720	19	18	102	59	1	0	11	46
Alberta	230	197	193	142	31	21	84	60	0	0	13	30
Colombie-Britannique	452	319	110	70	358	267	86	53	0	0	63	45
<b>Canada</b>	<b>3,555</b>	<b>2,230</b>	<b>2,462</b>	<b>1,442</b>	<b>916</b>	<b>614</b>	<b>673</b>	<b>381</b>	<b>299</b>	<b>129</b>	<b>190</b>	<b>211</b>

**Chart 5 - Organic Foods Rates of Growth by Department**  
**National Grocery Banners - % Increase in Retail Receipts 2006 vs 2005**



**Chart 4: Organic Food Sold in Canadian Supermarkets**



Source: ACNielsen *MarketTrack* estimates. 52 weeks ending august 2006 vs 2005. Special to OACC  
 © ACNIELSEN 2006

## Les organisations nationales du secteur biologique

Au cours des dernières années, le secteur biologique s'est structuré pour travailler collectivement à l'établissement de normes nationales réglementées et pour soutenir la production, le marché et la science biologiques.

Les principales organisations nationales sont:

- **La Fédération biologique du Canada (FBC)**, un organisme national dont le mandat est de représenter l'industrie biologique en travaillant avec les gouvernements provinciaux, territoriaux et fédéral sur les questions réglementaires;
- **Le Centre d'agriculture biologique du Canada (CABC)**, une division opérationnelle du Collège d'agriculture de Nouvelle-Écosse, ayant le mandat de soutenir la recherche et l'éducation destinées aux producteurs biologiques et aux consommateurs, dans le but de constituer des collectivités qui se perpétueront;
- **La Table ronde sur la chaîne de valeur des produits biologiques (TRCVPB)**, organisée par AAC), qui rassemble les dirigeants venant des quatre coins du pays, incluant les producteurs, les transformateurs, les distributeurs, les détaillants, les exportateurs, les scientifiques et les professionnels gouvernementaux et non gouvernementaux, afin d'établir les priorités et les facteurs du succès pour la valorisation de la marque et le développement des produits biologiques canadiens destinés au marché domestique et à l'exportation;
- **Cultivons Biologique Canada (COG)**, un organisme de charité dont la mission est d'amener les collectivités locales et nationales à adopter un modèle de gestion biologique et durable de la terre, de la nourriture et des fibres tout en respectant la nature, promouvant la justice sociale et protégeant les ressources naturelles;
- **Association pour le commerce des produits biologiques (OTA Canada)**, une association commerciale composée de membres actifs au sein de l'industrie biologique, pour promouvoir et protéger le commerce des produits biologiques et soutenir la cause environnementale, les intérêts des agriculteurs et du public et l'économie.
- **Autres organismes:** en plus des organisations mentionnées ci-haut, des conseils représentant le secteur biologique sont maintenant actifs dans la plupart des provinces pour représenter les intérêts de niveau provincial auprès des instances tant provinciales que fédérale (par le biais de la Fédération biologique du Canada). Des organisations de producteurs sont actives dans la plupart des provinces; elles forment des groupes coordonnés et représentatifs de la base qui partagent l'information relative à l'agriculture biologique.

## **B.2 La vision du secteur**

La production biologique est en bonne position pour devenir un secteur phare de l'industrie agricole du Canada, grâce au taux de croissance annuel projeté de 20% sur les marchés locaux et internationaux. Toutefois, environ 80% de la nourriture biologique consommée au Canada est importée. L'implantation, au 30 juin 2009, de la nouvelle réglementation qui

encadre la norme biologique nationale renforcera l'intégrité du marché biologique, introduira une mention « biologique » pouvant être facilement identifiée par les consommateurs, et permettra d'avoir accès aux marchés internationaux. L'image de marque du produit biologique canadien entraînera une hausse de la demande pour les produits frais et transformés. Ces marchés ne seront plus accessibles (ou sont actuellement inaccessibles) si les producteurs canadiens ne peuvent combler cette demande. La valeur ajoutée pour les produits biologiques augmente les revenus des producteurs et caractérise un produit de première qualité qui attire les consommateurs.

La vision collective des besoins du secteur biologique (pour les prochaines 5 à 10 années), conformément aux discussions menées à la TRCVPB, est, sommairement, de :

1. Établir une marque biologique canadienne identifiable qui soit cohérente avec les valeurs des consommateurs afin de soutenir la vente sur les marchés domestiques et internationaux;
2. Accroître la capacité de produire des aliments biologiques frais;
3. Ajouter de la valeur aux produits biologiques canadiens par l'intégration verticale dans la chaîne alimentaire;
4. Accroître la rentabilité des opérations sur les fermes de toutes dimensions afin de soutenir l'économie rurale;
5. Définir et mettre l'accent sur les valeurs qui motivent le consommateur et sont véhiculées dans les systèmes de production biologique (p.ex. l'environnement, le bien-être animal, la santé, etc.)

### **B.2.1 Les défis**

En 2008, le CABC a commandé une analyse indépendante des tendances<sup>2</sup> mondiales en matière de production biologique, complétée par un aperçu des opportunités, des menaces, des forces et des faiblesses de ce secteur<sup>3</sup>. Les défis suivants ont été identifiés :

- Étant donné que l'offre des produits biologiques s'amplifiera, il s'exercera une pression croissante pour différencier les produits biologiques canadiens des autres sources d'approvisionnement;
- Peu ou pas de données caractérisent la production biologique canadienne et la différencie de ses équivalents sur le marché international;
- Bien qu'elle se conforme à une norme, la production biologique est un système de production diversifié et intégré qui demeure difficile à caractériser;
- Lorsque la demande a crû, les secteurs biologiques de la transformation et de la vente au détail se sont rapidement consolidés et la plupart des gros transformateurs et détaillants ont ajouté des lignes de produits biologiques. Concurrentement, les grandes entreprises de production ont continué d'approvisionner le marché en répondant à la demande (particulièrement pour les fruits, les légumes et les produits laitiers) et elles semblent plus aptes que les plus petits producteurs à répondre aux exigences des transformateurs et des détaillants en matière de transport et de manutention;
- Au Canada, les productions autres que celles du grain et des produits laitiers sont plutôt petites, et la transformation à petite échelle n'existe pas ou n'est pas facilement

- accessible. La production biologique à l'échelle industrielle n'est pas fortement concentrée, et cela nuit à la capacité des transformateurs d'investir dans des installations régionales qui soient à des distances raisonnables pour le transport des fruits et des légumes;
- Les nombreux adhérents à la production biologique sont très enthousiastes mais disposent d'un capital ou d'un accès au capital limité, leur accès à la formation en production (compétences en mécanique ou en opération de la machinerie), en manutention des aliments et en marketing étant pareillement restreint. Ces nouveaux adhérents visent typiquement les marchés locaux pour la vente de viande, de fruits et de légumes frais.
  - Les grains biologiques ont globalement acquis le statut de marchandises, étant donné que l'abondance de l'offre résulte en un écoulement important sur les marchés internationaux, basé sur les cours de ces marchés. Quelques meuniers et transformateurs de grains tentent dans la mesure du possible de s'approvisionner en grains canadiens mais les producteurs sont tentés de vendre aux acheteurs internationaux qui offrent de meilleurs prix. Il en résulte une importante fluctuation des prix sur les marchés de grains biologiques. Les pays de l'Europe de l'Est s'implantent rapidement en production de céréales biologiques, ce qui occasionnera une pression à la baisse sur les prix des produits biologiques.
  - Les variations climatiques et les menaces par les organismes nuisibles, combinées aux enjeux économiques, font de la production biologique une activité à risque passablement élevé (comme c'est le cas pour les autres types de fermes). Cela présente un défi pour les producteurs, mais les producteurs biologiques sont avantagés par rapport aux producteurs non biologiques qui doivent supporter des coûts d'intrants plus élevés.
  - Lors d'un sondage récemment mené auprès des producteurs biologiques, la nécessité d'informer les consommateurs sur les avantages des systèmes de production biologique a été jugée hautement prioritaire.

### **B.2.2 Les forces**

En 2008, le CABC a commandé une analyse indépendante des tendances<sup>2</sup> mondiales en matière de production biologique, complétée par un aperçu des opportunités, des menaces, des forces et des faiblesses de ce secteur<sup>3</sup>. Les forces suivantes ont été identifiées :

- Le Canada adoptera une norme biologique réglementée le 30 juin 2009, substantiellement équivalente aux normes internationales dans le domaine;
- Le secteur biologique est organisé, des organismes nationaux et provinciaux étant en place pour soutenir les changements;
- Un logo biologique national sera émis pour mieux identifier les produits biologiques;
- Le Canada a exporté des produits (surtout des grains) pendant plus de 20 ans, se construisant une réputation comme fournisseur fiable de produits bruts de grande qualité;
- L'intérêt actuel des consommateurs pour le produit local haussera la demande pour les produits biologiques canadiens;

- La demande pour les produits biologiques locaux excède l'offre car davantage d'institutions sont intéressées à intégrer les aliments biologiques à leur menu. Les cuisines institutionnelles doivent maintenir la qualité dans l'offre et la préparation des aliments qu'elles affichent au menu, une offre que la production à petite échelle ne peut pas toujours maintenir.
- Le secteur des produits laitiers biologiques est bien établi dans les régions les plus peuplées du Canada, particulièrement en Ontario, au Québec et en Colombie-Britannique. Les autres provinces développent rapidement mais à plus petite échelle le secteur de la production laitière biologique en se pliant à la demande du marché. La production biologique est considérée comme étant l'un des arguments pour encourager la consommation domestique de lait car elle offre au consommateur une valorisation additionnelle (par le biais du système de production et du bien-être des animaux).
- Les nombreux adhérents à la production biologique sont très enthousiastes. Ces nouveaux adhérents visent typiquement les marchés locaux pour la vente de viande, de fruits et de légumes frais.
- Les variations climatiques et les menaces par les organismes nuisibles, combinées aux enjeux économiques, font de la production biologique une activité à risque passablement élevé (comme c'est le cas pour les autres types de fermes). Cela présente un défi pour les producteurs, mais les producteurs biologiques dont le rendement est plus stable sont avantagés par rapport aux producteurs non biologiques qui doivent supporter des coûts d'intrants plus élevés.
- Les données démographiques des producteurs biologiques révèlent un profil plus vaste qu'en agriculture conventionnelle. Les femmes y détiennent un rôle plus important en étant propriétaires, opératrices et gestionnaires des fermes. L'âge des nouveaux producteurs de fruits et légumes, souvent issus des communautés immigrantes, s'étale de 20 à plus de 50 ans (les professionnels entreprenant la production biologique comme seconde carrière). Ces études justifient l'instauration de nouveaux programmes provinciaux (Québec) et fédéral qui octroient des fonds aux producteurs biologiques pour leur gestion de l'environnement et l'amélioration de l'administration de leurs fermes.
- La production biologique constitue une pratique incomparable pour réduire les risques de contamination du sol, de l'eau et de l'air par les pesticides et les engrais synthétiques et par les applications de déjections animales liées aux opérations d'élevage intensif du bétail, ou pour réduire les risques de résistance aux pesticides et agents antibactériens. Ces avantages ont cependant besoin d'être quantifiés.
- Les fermes biologiques ont tendance à être plus diversifiées et à moindre échelle que les fermes conventionnelles. Cela constitue une force puisque ces fermes s'adaptent mieux et sont plus résilientes en situation de stress (organismes nuisibles, environnement, stress économique). Cela crée aussi une limitation en réduisant la capacité de la ferme à s'introduire dans les grands marchés.

### ***B.2.3 La contribution de la Grappe scientifique biologique***

Les besoins du secteur biologique sont liés à de multiples activités agricoles. La GSB ciblera les défis et les opportunités liés à : la fertilité des sols, les systèmes de culture des grains, les systèmes de culture des légumes, la production en serre, la production laitière, les fruits de haute valeur, la transformation des aliments et la valeur environnementale du « biologique » qui motive le consommateur. Plus spécifiquement, la GSB stimulera l'innovation et la compétitivité :

- En soutenant le développement de méthodes de production biologique avancées telles que le travail minimal du sol sans utilisation d'herbicides, pour augmenter le rendement et, par conséquent, hausser les profits et réduire les risques environnementaux;
- En soutenant le développement de cultivars de céréales modernes, spécifiquement pour les systèmes de production biologique, qui augmenteront le rendement et la stabilité du rendement des productions sous gestion biologique;
- En développant un système d'analyse du sol qui permettra de mieux gérer la fertilité du sol et de maintenir une qualité et un rendement optimaux;
- En évaluant de nouveaux systèmes intégrés de production en serre avec un haut rendement énergétique et des supports de croissance innovateurs, et, conséquemment, en augmentant la compétitivité avec les importations des marchés internationaux et en cernant les marchés émergents en connexion avec la demande locale et biologique;
- En soutenant la production commerciale de fruits de haute valeur par l'adoption d'approches intégrées pour traiter les problèmes des organismes nuisibles et de fertilité et obtenir de meilleurs rendements pour les fruits commercialisables;
- En caractérisant le bien-être des troupeaux laitiers découlant des pratiques de gestion qui ont un impact sur la qualité du lait, afin d'augmenter le rendement, stimuler la consommation et accroître la compétitivité avec les produits laitiers importés;
- En évaluant les avantages pour l'environnement des dépenses énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre dans les systèmes de production biologique, afin de soutenir les valeurs qui motivent les consommateurs à l'égard des produits biologiques canadiens, et soutenir les efforts de création d'une image de marque par le secteur national (TRCVPB), tout en soutenant la contribution du Canada à la réduction des gaz à effet de serre et en augmentant la durabilité des systèmes de production;
- En traitant des contraintes majeures dans le secteur de la transformation, et identifiant des substituts aux nitrates dans les viandes et aux agents nettoyants, qui faciliteraient l'intégration des activités de transformation des produits biologiques dans les installations existantes.

### **B.3 Mise en contexte**

#### ***B.3.1 Consultations auprès du secteur***

Le secteur biologique a créé un Plan stratégique national publié en 2002<sup>2</sup>. Depuis, le CABC a mené et appuyé la recherche en agriculture biologique et publié de nombreux documents et rapports de vulgarisation scientifique sur le site Web [www.agbio.ca](http://www.agbio.ca). Le CABC a mené et contribué à des recherches dans neuf provinces canadiennes sur des sujets tels que la gestion des nutriments, la gestion des adventices, l'écologie du sol, la santé en production laitière, le

bien-être des animaux, la mise en marché, les systèmes de cultures et les systèmes de production végétale.

Le CABC a coordonné le développement et guidé le Comité expert sur l'agriculture biologique depuis sa fondation en 2004. Ce comité inclut des représentants nationaux de tous les secteurs et de tous les maillons de la chaîne de valeur. Le rôle de ce comité était d'identifier les objectifs prioritaires pour la recherche scientifique dans le secteur de l'agriculture biologique, une liste de ces priorités scientifiques ayant été publiée et distribuée à travers le Canada<sup>2</sup>.

La Table ronde sur la chaîne de valeur des produits biologiques (TRCVPB) a été mise sur pied en 2005, depuis le programme des Initiatives des tables rondes d'AAC. Cet organisme rassemble les intervenants de tous les maillons de la chaîne de valeur afin d'identifier les obstacles majeurs et des plans stratégiques de développement du marché. La TRCVPB a entamé ses travaux en intégrant son plan au Plan stratégique national. La TRCVPB a conséquemment créé quatre groupes de travail qui se penchent sur : i) la réglementation, ii) le développement des marchés, iii) la recherche et l'innovation (qui inclut le Comité expert sur l'agriculture biologique) et iv) l'amélioration des capacités. Se référer à la section C.3.2 pour plus d'information.

Depuis juillet 2007, le CABC a pris en charge la coordination de la révision complète des besoins en recherche, cette coordination étant suivie d'un processus de priorisation.

- a) Une analyse d'envergure a été commandée par le CABC pour évaluer les tendances sociales, techniques, économiques, environnementales et politiques qui ont une incidence sur l'agriculture biologique;
- b) L'analyse des tendances a permis d'identifier les opportunités qui pourraient être saisies par le secteur biologique ainsi que les menaces qui pourraient lui porter atteinte. Les forces et les faiblesses propres au secteur biologique pour saisir ces opportunités et faire face aux menaces ont été identifiées;
- c) Un sondage sur les besoins en recherche exprimés par les fermiers a été mené à travers le pays, incluant plus de 600 participants<sup>2</sup>;
- d) Un exercice de priorisation a été entrepris pour évaluer les chances de réussite et l'impact des sujets de recherche sélectionnés;
- e) Une revue des capacités de recherche scientifique au Canada a été faite, incluant un répertoire des scientifiques dont les travaux sont liés à la production biologique et décrivant leur champ d'expertise;
- f) la FBC a mené un sondage sur les obstacles réglementaires à la mise en marché des produits biologiques.

La Fédération biologique du Canada a été créée en 2006 en rassemblant tous les groupes de l'industrie à travers le pays. Elle est devenue l'organisation cadre qui représente le secteur biologique au niveau national et est, par conséquent, le postulant idéal pour présenter le projet de la Grappe scientifique biologique, en partenariat avec le CABC, qui lie les

scientifiques de tous les coins du pays. La FBC a également effectué un sondage sur les obstacles réglementaires à la mise en marché des produits biologiques.

La perspective de déposer un projet dans le cadre de l'Initiative des grappes agro-scientifiques canadiennes a été envisagée à la récente réunion de la TRCVPB tenue en janvier 2009 et a reçu l'appui de la TRCVPB. Il a été convenu que la FBC serait le demandeur le plus approprié. Les grandes lignes du projet de la Grappe scientifique biologique ont été énoncées avec la participation de la FBC, de la TRCVPB, du Comité expert sur l'agriculture biologique et du CAB. (Se référer à la Charte 1 à la fin du document).

Un comité d'orientation composé de représentants des groupes de travail de la TRCVPB, de conseillers agricoles, de fermiers, de transformateurs, de membres de la FBC, d'AAC et du CAB (avec un souci de représentativité régionale), recueille les suggestions et les recommandations de l'industrie à l'égard des projets et activités scientifiques de la GSB.

Le CAB occupe une position-clé pour administrer la Grappe scientifique biologique au nom de la FBC et du secteur biologique. Cette grappe agro-scientifique fait partie du programme d'Agriculture et Agroalimentaire Canada « Cultivons l'avenir : Programme de stimulation de l'agro-innovation canadienne », et l'inclusion potentielle dans ce programme d'une grappe scientifique en agriculture biologique est importante pour la santé économique, environnementale et sociale des Canadiens. Cette grappe donnera une impulsion et une orientation cruciales pour la croissance à court et à long terme du secteur de l'agriculture biologique. C'est une opportunité unique qui se présente. La GSB sera basée sur une large assise, englobera chaque province canadienne ainsi qu'un large éventail de scientifiques et de sujets de recherche. Ce programme qui s'échelonne sur quatre ans développera de manière exponentielle la science appliquée disponible pour soutenir les fermiers qui produisent des aliments locaux sains et biologiques pour alimenter les sols et les habitants du Canada. Les fermiers et les autres opérateurs d'allégeance conventionnelle bénéficieront pareillement de la connaissance scientifique développée par la GSB lorsqu'ils sélectionneront des méthodes pour améliorer leurs systèmes de production.

### ***B.3.2 Identification de la chaîne de valeur***

La chaîne de valeur biologique peut simplement consister en la mise en relation des producteurs avec les consommateurs par la mise en marché directe des aliments frais, plus spécifiquement les fruits et les légumes. Mais le plus souvent, la chaîne de valeur biologique est plus complexe et implique les producteurs, les acheteurs, les transformateurs, les distributeurs, les détaillants et les consommateurs, chaque pallier pouvant être de niveau international.

Le développement de la chaîne de valeur biologique est assuré par le travail de la Table ronde sur la chaîne de valeur des produits biologiques (TRCVPB). La TRCVPB a mis sur pied quatre groupes de travail qui traitent de la réglementation, du développement des marchés, de la recherche et de l'innovation et de l'amélioration des capacités. À l'initiative

du Groupe de travail sur l'amélioration des capacités du Canada, deux études de référence ont été entreprises ; l'une sur le bœuf, toujours en progrès, et l'autre sur les tomates, qui est complétée.

*“La chaîne d’approvisionnement s’intéresse principalement aux coûts et à l’efficacité de l’approvisionnement, alors que la chaîne de valeur se concentre davantage sur la création, l’innovation, le développement de produit et la mise en marché. La chaîne de valeur met l’emphase sur l’importance du réseautage pour hausser les gains et les avantages et être compétitif sur les marchés mondiaux.... Les méthodes de la chaîne de valeur ont été utilisées pour rationaliser les procédés qui génèrent les biens et les services que les consommateurs valorisent et pour guider l’amélioration et l’innovation des produits.”<sup>2</sup>*

*“En identifiant les liens dynamiques entre les activités de production, l’analyse de la chaîne de valeur transcende les secteurs économiques et industriels traditionnels en indiquant où la valeur est ajoutée dans le processus de production.”<sup>3</sup>*

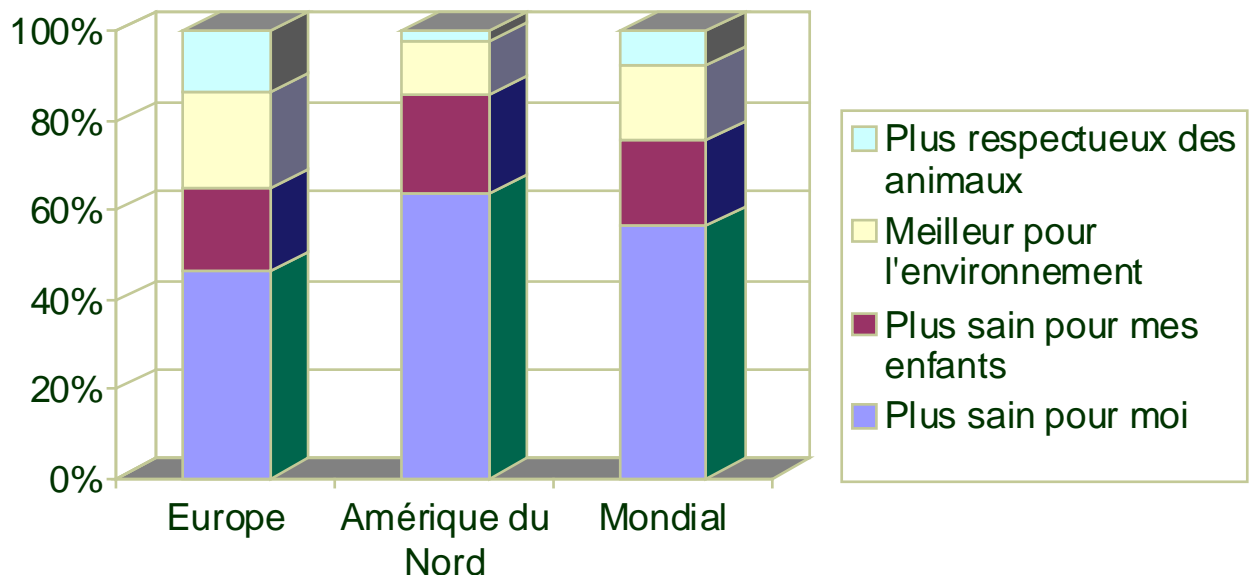


Figure 1. Raisons faire l’achat de produits biologiques. AC Nielson, 2006

La chaîne de valeur biologique est conditionnée par le pouvoir qu’exerce le consommateur en faisant des choix basés sur la valeur du produit plutôt que sur son coût. Alors que la demande du consommateur stimule la croissance du marché biologique, la production de nourriture fraîche par les fermiers est à la base même de l’agriculture biologique. La recherche de l’excellence et l’adhésion des producteurs aux normes d’un système de production de qualité soutiennent ce secteur au Canada.

<sup>2</sup> Martin Webber, J.E. Austin Associates, Inc. Using value chain approaches in agribusiness and agriculture in Sub-Saharan Africa. Prepared for the World Bank.

<http://siteresources.worldbank.org/EXTBNPP/Resources/TF054197VCGuideJuly28FinalDraft.pdf>

<sup>3</sup> Adapted from Kaplinsky and Morris, “A Handbook for Value Chain Research”, IDRC, 2000, p. 46-47.

Dans la pratique du marketing traditionnel, la valeur est ajoutée quand des produits bruts sont transformés et combinés pour créer des produits à plus haute valeur en termes de qualité, goût, commodité, etc. Cependant, la production biologique se démarque du reste du marché par la perception des avantages liés à ses systèmes de production et de transformation qui restreignent l'usage de produits synthétiques onéreux et mettent l'emphase sur la gestion écologique. Les consommateurs sont de plus en plus conscients des enjeux agricoles liés à santé, la sécurité alimentaire, la qualité des aliments, l'environnement, l'éthique et le bien-être des animaux. La plupart des consommateurs achètent des produits biologiques parce qu'ils croient que c'est meilleur pour leur santé et pour l'environnement et que la production biologique paie une attention particulière au bien-être du bétail (Figure 1). Cette conscience sociale est tout à fait cohérente avec les principes de l'agriculture biologique et, en ce sens, la production biologique «ajoute de la valeur», cela justifiant la volonté du consommateur de payer plus cher.

Pour se conformer aux normes de production biologiques, les agriculteurs doivent désormais mettre l'emphase sur le maintien d'un système qui promeut la santé du sol, des végétaux et des animaux, les rendant ainsi plus résilients face au stress. Et c'est là que surviennent les coûts additionnels en temps, en gestion et en tenue de registres pour les agriculteurs. Une partie substantielle des consommateurs a affiché un soutien constant et croissant pour ces «valeurs» par son consentement à payer des prix supérieurs pour les aliments frais et transformés. La vraie valeur ajoutée de la production biologique repose sur un système de production standardisé qui différencie le produit biologique du produit non biologique; la transformation et la présentation sous emballage pratique servent à élargir l'accès au marché. Le consommateur de produits biologiques croit essentiellement que les producteurs biologiques fournissent un service qui améliore la santé humaine, l'environnement et le bien-être animal au-delà de ce que l'agriculture conventionnelle peut offrir, et il accepte de payer pour cela. Les agriculteurs cherchent à saisir ce marché à valeur ajoutée, différencient le produit pour élargir leur accès au marché et minimisent les risques économiques associés à la production à haut niveau d'intrants.

L'offre biologique canadienne entre principalement dans l'une ou l'autre de ces catégories a) elle excède la demande domestique (p.ex. la production de blé) ou b) elle est insuffisante pour approvisionner la transformation à moyenne ou à grande échelle. Conséquemment, la plus grande contribution du Canada à l'économie du marché biologique repose sur l'exportation de céréales non transformées. Concurrément, environ 80% des aliments biologiques consommés au Canada sont importés à cause des déficits en approvisionnement (p. ex. les fruits et légumes) ou en capacité de transformation (p.ex. aliments prêts à servir). Ceci étant dit, il existe au Canada des cas de réussite des chaînes de valeur dans le secteur de la production animale et de la vente des fruits et légumes, où la pratique de la vente directe est très courante. La production laitière biologique est l'une des rares activités du secteur biologique où la croissance de l'offre concorde avec la croissance de la demande. La vente de produits laitiers biologiques crée l'opportunité d'accroître la consommation domestique de tous les types de produits laitiers dans un secteur où la capacité de croissance demeure limitée. Le marché des produits laitiers biologiques permet de commercialiser la valeur inhérente à la production biologique à travers le réseau de transformateurs canadiens bien

établis, et de devenir un modèle pour la santé et le bien-être des animaux pour tous les types d'élevages.

Les initiatives de développement de la chaîne de valeurs incluent:

- L'étude sur la tomate biologique coordonnée par la TRCVPB;
- Le développement et la mise en marché de la pomme Honeycrisp dans les Maritimes;
- Le développement des confitures de fruits biologiques vendues sous la marque «IPE» pour un marché ciblé du Japon;
- La mise en marché accommodante des viandes et des produits de viande vers les marchés fermiers et les restaurants par l'offre de produits frais (qui n'ont pas à être décongelés) en des lieux ciblés en Ontario et en Alberta;
- Le développement de lignes de produits céréaliers faits de grains canadiens et sains sur le plan écologique;
- La mise en marché de produits frais par le réseau de l'Agriculture soutenue par la communauté ou les distributions de paniers.
- Le développement des produits laitiers biologiques autres que le lait tels que yogourts, fromages, etc.

La Saskatchewan est la province où l'on trouve le plus grand nombre de producteurs et d'hectares en production biologique, principalement en cultures de céréales, d'oléagineux et de légumineuses. D'importantes études de marché ont été effectuées à l'Université de Saskatchewan<sup>4</sup> entre 2002 et 2007, incluant les analyses de la chaîne d'approvisionnement en blé, en avoine, en lin et en lentilles. Environ 80% de la production de blé biologique de la région des Prairies est exportée, le plus souvent à l'état brut. Une analyse de la chaîne d'approvisionnement du blé montre une hausse de la valeur (2005) de 8\$/boisseau vendu à la ferme à une valeur de 26.40\$/boisseau après la mouture, et à 56\$/boisseau dans le réseau de distribution et de détail (c.à.d. une valeur multipliée par 7, excluant le son de blé)<sup>5</sup>.

Plusieurs provinces, dont l'Île-du-Prince-Édouard, l'Ontario et le Québec déploient des efforts significatifs pour développer une chaîne de valeur biologique. Par exemple, une petite compagnie de l'ÎPE a été mise sur pied pour transiger directement avec un acheteur japonais et développer des confitures biologiques distinctives. Cette marque biologique est mise en marché avec l'image de l'ÎPE d'Anne aux pignons verts que les Japonais adorent.

La publication des résultats des recherches sur le site Web du CABC [http://www.CABC.info/ResearchDatabase/res\\_welcome\\_f.asp](http://www.CABC.info/ResearchDatabase/res_welcome_f.asp) vise à en faire bénéficier directement les producteurs et les transformateurs. Ces résultats de recherche peuvent rendre les produits biologiques canadiens davantage disponibles à tous les niveaux de la chaîne de valeur des systèmes biologiques et ce, pour le bénéfice de tous les Canadiens. Des intervenants fourniront des ressources en nature telles que les terres, le bétail, l'équipement pour la recherche et quelques-uns fourniront des fonds, tels les associations de fermiers, les détaillants, les fondations ou autres.

### **B.3.3 L'analyse de marché et la connaissance scientifique qui valident les opportunités**

D'importantes études de marché ont été effectuées tant au Canada qu'au niveau international au cours des dix dernières années alors que les ventes de produits biologiques étaient à la hausse; cela inclut l'introduction de statistiques sur la production biologique dans le recensement agricole national de 2006. Dans l'ensemble, ces rapports décrivent l'accroissement de la demande des consommateurs pour les produits biologiques, ainsi qu'un marché domestique et international en expansion avec des prix supérieurs pour les producteurs. Les principales opportunités sur le marché de détail domestique reposent sur les aliments, boissons et viandes transformés et emballés. Les forces sur le marché de l'exportation sont constituées par le marché des grains pour lequel il existe un surplus de production. Les documents suivants illustrent ces points :

- Retail sales of organic food products in Canada, in 2006<sup>4</sup>
- Grow Local Organic Strategy<sup>5</sup>
- Organic Macrotrend analysis<sup>6</sup>
- Organic SWOT analysis<sup>7</sup>
- ACORN Organic Market Research and Action Plan<sup>8</sup>
- The Canadian Market for Organic Food and Beverages<sup>9</sup>
- Vista on the agri-food industry and the farm community: Niche market or expanding industry? Organic fruit and vegetable production in Canada.<sup>10</sup>
- Ontario Goes Organic: How to Access Canada's Billion Dollar Market for Organic Food<sup>11</sup>

### **B.3.4 Expertise externe pour la gestion et la facilitation**

Le CABC sera engagé par contrat par la FBC pour gérer la GSB. Le CABC collabore avec deux leaders scientifiques pour la réalisation de chaque projet (Projets A à I), l'un provenant d'AAC et l'autre d'une université ou d'une autre organisation à l'extérieur d'AAC. Le CABC et la FBC reçoivent aussi les conseils d'un groupe de travail d'AAC au sujet des

---

<sup>4</sup> A. Macey. 2007. Retail sales of organic food products in Canada, in 2006. Prepared for the CABC. See: [http://www.organiccentre.ca/Docs/RetailSalesOrganic\\_Canada2006.pdf](http://www.organiccentre.ca/Docs/RetailSalesOrganic_Canada2006.pdf)

<sup>5</sup> R. Christianson and M. Morgan, Rhythm Communications. 2007. Grow Local Organic: Organic Food Strategy for Ontario: Value-added processing. Prepared for the World Wildlife Fund. See: [http://www.organiccentre.ca/Docs/GrowLocalOrganic\\_wwf\\_Oct-07.pdf](http://www.organiccentre.ca/Docs/GrowLocalOrganic_wwf_Oct-07.pdf)

<sup>6</sup> Strategic Vision Consulting Ltd. 2009. An organic sector macroenvironmental scan. Produced for the Organic Agriculture Centre of Canada.

<sup>7</sup> Strategic Vision Consulting Ltd. 2009. Canadian organic research group SWOT analysis. Produced for the Organic Agriculture Centre of Canada.

<sup>8</sup> ProAgri Consulting and Morton Horticultural Associates. 2003. Organic market research and action plan. Prepared for ACORN. See: <http://www.acornorganic.org/pdf/MarketingFinalReport.pdf>

<sup>9</sup> R. Kortech-Olesen. 2004. The Canadian market for organic food and beverages. Prepared for the International Trade Centre UNCTAD/WTO. See: <http://www.intracen.org/organics/documents/canadian-market.pdf>

<sup>10</sup> W. Parsons, Statistics Canada. 2005. Vista on the agri-food industry and the farm community: Niche market or expanding industry? Organic fruit and vegetable production in Canada. Catalogue no. 21-004-XIE. See <http://www.statcan.gc.ca/pub/21-004-x/21-004-x2005002-eng.pdf>

<sup>11</sup> MacRae et al. 2006. Ontario Goes Organic : How to access Canada's growing billion dollar market for organic food. World Wildlife Fund and Organic Agriculture Centre of Canada. See: [http://www.organiccentre.ca/ResearchDatabase/res\\_oos\\_intro.asp](http://www.organiccentre.ca/ResearchDatabase/res_oos_intro.asp)

scientifiques d'AAC pouvant potentiellement participer à la GSB et sur la nature de leurs liens à la grappe.

Le Comité d'orientation convoqué suite à une recommandation de la TRCVPB a soutenu le projet par ses conseils depuis janvier 2009, les priorités scientifiques étant précisées et les leaders scientifiques étant sollicités pour développer des propositions en accord avec ces priorités.

Les membres du Comité d'orientation sont :

#### Membres

Chantal Jacobs, SAF, SK  
Donna Youngdahl, CCB, TRCVPB, MB  
François Bélanger, Jardins Nature, QC  
Andrew Hammermeister, CABC, NÉ  
Hugh Martin, OMAFRA, ON  
Frédéric Duhamel, Jardins de Tessa, QC  
Jason Freeman, Farmer Direct Co-op, TRCVPB, SK  
Ted Zettel, FBC, TRCVPB, ON  
Keith Everts, TRCVPB, AB  
Derek, Lynch, CABC, TRCVPB, NÉ  
Peter Hicklenton, AAC, TRCVPB, NÉ  
Allison, Grant, TRCVPB, NÉ  
Ralph Martin, CABC, TRCVPB, NÉ

#### Observateurs

Tomas Nimmo, TRCVPB, ON  
Nicole Boudreau, FBC, QC  
Dalia Kudirka, AAC, ON  
Mike Leclerc, AAC, ON

## **B.4 Opportunités**

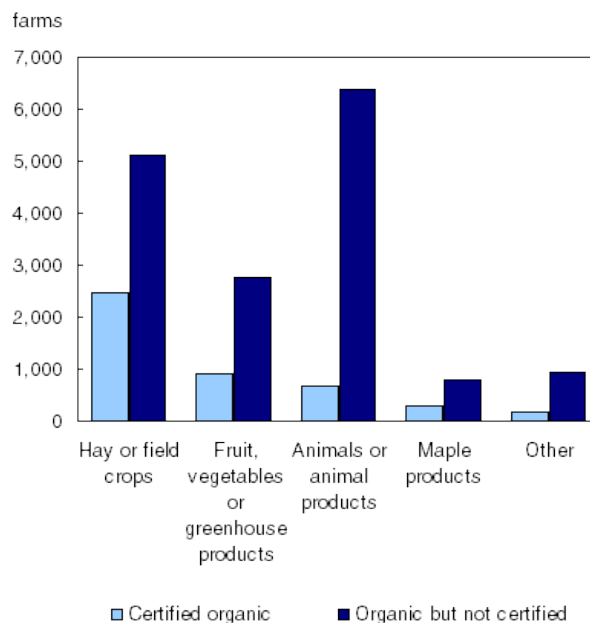
Atteignant 1.5% du marché de ventes de détail, le secteur canadien des aliments biologiques est le seul secteur en croissance dans le système agroalimentaire canadien. Au cours de la dernière décennie, les taux de croissance annuelle sont évalués à 15-25%<sup>12,13</sup>, la présence sur le marché passant de quelques dixièmes de 1% à son niveau actuel de pénétration. Ces taux de croissance expliquent en partie les activités de fusion et d'acquisition survenues dans le secteur au cours des cinq dernières années, alors que d'importantes entreprises alimentaires ont créé des alliances ou pris le contrôle d'entreprises spécialisées en aliments biologiques<sup>12</sup>. Une analyse sur le potentiel d'expansion du marché biologique en Ontario a révélé qu'en bénéficiant d'une bonne infrastructure, les ventes de détail des aliments biologiques pourraient atteindre 5% du marché de détail alimentaire en Ontario au cours des quinze prochaines années, la production biologique couvrant 10% des acres cultivés. Une croissance comparable serait tout aussi envisageable dans d'autres régions du pays, particulièrement dans les provinces qui ont établi des plans stratégiques pour le développement du secteur biologique (Île-du-Prince-Édouard, Manitoba, Québec, Saskatchewan, Colombie-Britannique).

Cependant, la croissance est freinée par une insuffisance de l'approvisionnement, surtout de l'approvisionnement canadien. De 15% à 40% des aliments biologiques consommés au Canada seraient produits et transformés localement, ce qui signifie que les fermiers et les

transformateurs ne bénéficient pas de l'opportunité économique générée par l'effet de la demande <sup>12</sup>.

L'analyse documentaire nous montre que la production biologique constitue une opportunité financière importante pour les producteurs<sup>12</sup>. Le coût réduit des intrants et les prix supérieurs du marché produisent un effet combiné pour rendre les productions biologiques plus rentables que les productions conventionnelles, en dépit des coûts de main d'œuvre plus élevés. Mais les obstacles lors de la transition vers le mode de production biologique sont significatifs, tels les lacunes au niveau de l'information et de la planification de la transition, les déficiences entourant l'application des connaissances et l'implantation commerciale, le manque d'accès à des conseillers fiables, l'immaturité de la chaîne d'approvisionnement, les défis en capitalisation pour les petites et moyennes entreprises, une compréhension limitée du marché de certains biens dans certaines régions, les signaux dysfonctionnels du marché (p. ex. des prix qui ne reflètent pas correctement les conditions relatives à l'approvisionnement et des effets externes qui favorisent les pratiques non liées à une production durable par rapport aux pratiques liées à une production durable)<sup>12,13</sup>.

Organic production by product type, 2006



Les lacunes en information «prête à utiliser» sont particulièrement importantes parce que le secteur n'a pas bénéficié des mêmes supports en recherche et de la mobilisation des connaissances qui ont été courants dans plusieurs secteurs de denrées de type conventionnel. En traitant de ces lacunes en information et en mobilisation, cette proposition mettra l'emphase et accélérera le processus de transition. À titre d'exemple, lorsque de nouvelles connaissances seront colligées pour aider les fermes artisanales et produire des plans de

transition spécifiques, les coûts et les incertitudes entourant la période de transition seront réduits, cela amoindrissant l'un des obstacles financiers et psychologiques les plus lourds pour les producteurs conventionnels intéressés à migrer vers la production biologique.

Le recensement de 2006 montre que plus du double des fermiers produisent des produits « biologiques » sans être certifiés par rapport à ceux qui dont la production est certifiée biologique (voir le tableau plus bas). Jusqu'en date du 30 juin 2009, ces producteurs « biologiques non certifiés » pouvaient déclarer faire de la production biologique lorsqu'ils mettaient leurs produits sur le marché (excepté au Québec). Avec la nouvelle réglementation, ces producteurs ne peuvent plus se déclarer « biologiques » sans être certifiés. Les raisons pour ne pas faire certifier leurs opérations étaient relatives a) au coût de la certification, b) au fardeau lié à la tenue des registres et/ou c) à la vente directe avec une clientèle bien établie, et la certification n'apporte aucun avantage qui justifierait d'ajouter la responsabilité de tenir des registres. Toutefois, cela crée une opportunité intéressante à saisir, car le nombre actuel de fermes qui appliquent des méthodes de production biologiques serait d'environ trois fois le nombre d'unités de production biologiques certifiées. L'impact de la recherche et de l'innovation sur la gestion de la production biologique serait au moins trois fois plus élevé que celui estimé depuis les statistiques sur le secteur biologique (avec même une plus grande pertinence auprès de l'ensemble de l'industrie agricole) et une hausse de 50% de la capacité de production pourrait rapidement survenir si le contexte défini par le marché, la production et le règlement s'y prêtait.

## **B.5 Les avantages pour le Canada**

### ***B.5.1 Enjeux hautement prioritaires pour le secteur biologique canadien***

En 2008-2009, le CABQ s'est livré à un processus de priorisation scientifique afin d'identifier les objectifs scientifiques prioritaires pour le secteur biologique. L'impact des questions relatives à neuf différentes aires de recherche était évalué suivant neuf critères, auxquels s'ajoutait la probabilité de réussite du projet et le temps requis pour sa réalisation.

Les résultats de cette analyse sont décrits à l'Annexe 1. Dans la catégorie Général, les six champs d'activités scientifiques stratégiques qui ont été classées comme ayant le plus grand impact sont :

1. Développer des systèmes de production intégrés qui réduisent le stress occasionné par les organismes nuisibles, tels les adventices, les insectes, la maladie et les parasites;
2. Réduire le risque lié à la transition vers la production biologique par le développement de nouveaux systèmes de gestion ou de matériel d'instruction pour la production;
3. Développer des systèmes de production intégrés qui augmentent le rendement et la stabilité du rendement;
4. Identifier les caractéristiques importantes du système de production biologique qui sont valorisées par le consommateur;
5. Développer ou identifier les races d'animaux ou les variétés de cultures qui sont adaptées au système de gestion biologique;
6. Identifier les pratiques qui réduisent les besoins énergétiques sur la ferme.

Des champs d'activités scientifiques stratégiques plus spécifiques ont été identifiés, tels les sols, les végétaux, le bétail, l'écologie, la durabilité, les politiques, le marché et la santé et les aliments. Les priorités liées à ces champs d'activités visaient surtout la gestion intégrée des nutriments et des organismes nuisibles pour les sols, les cultures et le bétail. Ces résultats sont cohérents avec les besoins en recherche identifiés par une majorité de producteurs canadiens<sup>12</sup>. En somme, les approches intégrées pour la gestion de la production ont été jugées davantage prioritaires que les «solutions magiques» pour améliorer la fertilité et contrôler les nuisibles.

Le Groupe de travail sur le développement des marchés de la TRCVPB a formulé l'objectif de créer une image de marque du secteur biologique canadien afin d'accroître la compétitivité du secteur. Des obstacles au développement d'une image de marque pour les produits biologiques canadiens ont été identifiés :

- Le volume de la capacité et du produit;
- Le manqué d'unités de transformation à petite échelle;
- L'éducation des consommateurs à l'égard du « biologique » comme système de production;
- Un manqué d'information scientifique sur les bénéfices environnementaux liés à la production canadienne;
- La contamination par les OGM;
- L'absence d'une infrastructure de mise en marché d'un bout à l'autre de la chaîne de valeur;
- L'absence de financement stable pour la recherche.

Le Groupe de travail sur l'accroissement de la capacité canadienne de la TRCVPB a commandé une étude de référence sur les tomates biologiques.

Parmi les objectifs stratégiques recommandés dans ce rapport (qui sont pertinents à la présente proposition), on trouve :

- **Objectif stratégique n° 1** : Accroître la capacité de l'industrie d'effectuer des recherches et de mettre au point de nouveaux produits, et de nouvelles technologies de transformation et façons de conditionner les produits, ainsi que sa capacité d'offrir des produits à longueur d'année.
- **Objectif stratégique n° 4** : Élaborer un indicateur scientifique des incidences sur l'environnement comme moyen de commercialiser les tomates biologiques.

Ces objectifs stratégiques sont ciblés pour les tomates mais il est estimé qu'ils pourraient tout aussi bien s'appliquer à la plupart des autres produits. Ce groupe de travail a également identifié les facteurs importants qui limitent la croissance de la capacité. Ceux qui sont liés à la présente proposition sont :

- Le risque financier lié à la transition des opérations de production et de transformation vers des méthodes de gestion biologiques;
- Le manque d'expérience et de connaissance des pratiques de gestion biologiques sur la ferme et dans l'unité de transformation;
- L'accès aux tablettes entravé par:

- ....
- La compétition par les produits importés;
- Le manque de disponibilité du produit.
- La croissance de la capacité de transformation entravée par:
  - ...
  - La disponibilité des ingrédients;
  - Le coût des ingrédients;
  - La compétition par les produits importés.

Les projets inclus dans la présente grappe se concentreront sur les barrières qui font obstacle à la capacité de production tout en caractérisant les bénéfices liés aux systèmes de production biologique.

### ***B.5.2 Les bénéfices économiques pour le secteur biologique canadien et pour le Canada***

La GSB sera directement profitable pour les opérateurs (producteurs et transformateurs) canadiens en améliorant l'accessibilité aux sources d'information et, de manière indirecte, en soutenant le travail des conseillers agricoles et des scientifiques. Les producteurs et les transformateurs produiront davantage de produits biologiques canadiens pour le bénéfice de tous les Canadiens de l'ensemble de la chaîne de valeur des systèmes de production biologique. Nous pouvons estimer avec réalisme que plus de 75% des producteurs biologiques du Canada bénéficieront de façon directe ou indirecte des activités incluses dans ce projet, telles les sondages, les ateliers de formation, les journées champêtres, les conférences et les articles de journaux.

Plusieurs producteurs conventionnels sont et seront informés de la connaissance scientifique et de l'innovation diffusées par le CABC par la publication régulière d'articles dans les principaux journaux agricoles et par les conseils prodigués par les conseillers agricoles canadiens en production conventionnelle ou biologique qui utilisent le site Web du CABC comme outil de référence pour aider les fermiers à améliorer leur rapport coût-efficacité ou à atteindre un objectif lié à la gestion de l'environnement. Ils pourront continuer à accéder au site [www.agbio.ca](http://www.agbio.ca) pour cueillir de l'information. Les transformateurs, distributeurs et détaillants en bénéficieront car leurs besoins en recherche seront couverts et ils auront accès aux résultats scientifiques de la GSB. Tous les agents conseillers en production biologique et de nombreux conseillers en production conventionnelle bénéficieront des retombées de ce projet. Les activités du projet permettront de mettre à jour le contenu des cours par Internet prodigués par le CABC, chaque cours étant dispensé à 20 étudiants, pour un total de 260 étudiants par année. Au moins 40 scientifiques sont impliqués dans les activités de recherche du CABC et ce nombre augmente au fur à mesure du développement de ce programme.

L'accroissement de la capacité de recherche scientifique en agriculture biologique augmentera le nombre de fermes et les superficies consacrées à la production biologique.

L'expérience nous montre que les producteurs de la communauté agricole dominante adoptent plusieurs des résultats de recherche lorsqu'ils y entrevoient la possibilité de sauver de l'argent et d'épargner des ressources. Les méthodes de production biologique réduisent l'impact environnemental général et l'émission des gaz à effet de serre. Dans la mesure où les résultats de la GSB seront utilisés, tous les consommateurs et les fermiers canadiens en bénéficieront.

Les nouveaux venus en agriculture conventionnelle sont peu nombreux, cela créant une inquiétude au sujet du maintien de l'approvisionnement en aliments. En comparaison, le secteur de l'agriculture biologique est en croissance, plusieurs nouveaux venus, dont des femmes et des personnes issues des minorités ethniques, y explorant des rôles non traditionnels. La jeunesse des villes qui a un accès limité ou qui n'a pas accès aux actifs des fermes traditionnelles afflue aussi vers la production biologique, tel que confirmé par le succès des programmes FarmStart et Everdale Environmental Learning Centre. Il est prévu que la GSB crée et soutienne les nouveaux fermiers au Canada.

Les bénéfices pour l'environnement, la société et la santé générés par la croissance de la l'agriculture biologique sont significatifs, mesurables et vitaux pour l'avenir des Canadiens, et importants pour la croissance soutenue du secteur.<sup>12,13</sup> Les systèmes agricoles biologiques sont généralement plus rentables que les systèmes agricoles conventionnels. Cette différence résulte d'une combinaison de facteurs tels les changements de rendement en production, la réduction du coût des intrants et la bonification des prix.

De façon générale, les rendements des cultures végétales dans les systèmes biologiques sont, en moyenne, inférieurs de 10% à ceux des systèmes conventionnels. Cependant, les rendements des cultures dans les systèmes biologiques des prairies ne produisent pas les mêmes résultats que ceux obtenus dans plusieurs autres régions. La gestion des adventices semble y constituer un défi significatif et plusieurs facteurs justifient les résultats obtenus à ce jour :

- a) La connaissance encore fragmentaire sur la gestion écologique des adventices dans le contexte d'une prairie;
- b) Les limitations aux options de gestions imposées par les exigences des protocoles scientifiques (p.ex. un fermier pourrait sarcler les mauvaises herbes plusieurs fois dépendamment de la température mais une expérience de recherche ne lui permet qu'un ou deux passages dans le but de tester d'autres méthodes. Donc, les meilleures pratiques de gestion des mauvaises herbes n'ont pas toujours été employées au cours des essais).
- c) Le plan de rotation des cultures, associé au défi d'incorporer des légumineuses annuelles dans des environnements dont le taux d'humidité est limité. Les taux de phosphore peu élevés peuvent aussi causer la réduction des rendements<sup>12,13,14</sup>.

Cependant, les rendements dans les systèmes biologiques sont généralement à la hausse car la compréhension de ces systèmes s'accroît et davantage de fonds sont alloués à la recherche.

Par exemple, les résultats en 2006 des essais à long terme du Rodale Research Centre montrent un rendement du maïs supérieur de 40% dans un système biologique innovateur

sans labour d'un seul passage du rouleau/plante comparé au rendement dans un système conventionnel par cultivateur sous-soleur<sup>12</sup>.

Pour les produits animaux, les rendements sont en moyenne inférieurs de 20% par rapport aux systèmes conventionnels, avec les mêmes mises en garde à l'égard des comparaisons.

Les profits bruts des entreprises biologiques sont au moins aussi bons, sinon meilleurs que ceux des entreprises opérant sous un régime conventionnel. Dans les systèmes d'élevage extensifs comme ceux qui sont pratiqués en Amérique du Nord, la réduction du coût des intrants suffit souvent à maintenir les profits. Quatre facteurs sont habituellement pris en compte pour comprendre les résultats positifs de ces revenus.

D'abord, les coûts des opérations sur les fermes biologiques peuvent être inférieurs d'un tiers, particulièrement pour l'énergie, les produits chimiques et les médicaments. Les coûts des intrants sont de 50% à 60% inférieurs pour les céréales, les légumineuses à grains, de 10% à 20% inférieurs pour les pommes de terre et les cultures végétales, et de 20% à 25% inférieurs pour les vaches laitières. En second lieu, comme des prix supérieurs sont offerts sur les marchés biologiques, la perspective d'un revenu net supérieur est plus vraisemblable. En troisième lieu, plusieurs producteurs biologiques obtiennent des revenus supérieurs en créant davantage de liens directs avec les consommateurs, ce qui leur permet de collecter un pourcentage plus grand du dollar payé par le consommateur. Quatrièmement, les productions biologiques sont plus résilientes en cas de mauvaise température. Par exemple, pendant les cinq années de conditions de sécheresse qui ont prévalu au cours des 22 années d'essais de systèmes de cultures au Rodale Research Centre, les rendements de maïs biologique ont surpassé en moyenne de 28% à 34% ceux du maïs conventionnel, dépendamment du système biologique. Au cours des années dont les conditions furent « régulières », les rendements biologiques furent comparables à ceux obtenus en production conventionnelle<sup>12</sup>.

La productivité de la main d'œuvre, mesurée par rapport aux rendements, est généralement moins élevée sur les fermes biologiques que sur les fermes conventionnelles, et les analyses économiques traditionnelles y décèlent un problème. On rapporte que les exigences en main d'œuvre sont généralement plus élevées en Europe et dans les systèmes de production plus intensifs.<sup>12,13</sup> Cependant, les systèmes plus extensifs n'affichent pas d'exigences additionnelles en main d'œuvre<sup>14</sup>. Les hausses moyennes en besoin de main d'œuvre sont de l'ordre de 10% à 20%, mais il y a une grande variabilité entre les systèmes de culture. Les grandes cultures et les opérations mixtes font état d'exigences plus importantes en production biologique, et les besoins en horticulture sont substantiellement plus élevés. En production laitière, les exigences sont toutefois comparables. La transformation et la vente directe subséquentes peuvent aussi requérir davantage de main d'œuvre. Mais les demandes de main d'œuvre sur les fermes biologiques diminuent par rapport aux premières années de la décennie 1990<sup>12</sup>.

Ces exigences accrues en main d'œuvre requièrent parfois que des personnes additionnelles soient embauchées<sup>13</sup> (voir plus bas) et sont parfois absorbées par les membres de la famille qui vit sur la ferme.

Il est intéressant d'observer que les rendements liés à la main d'œuvre peuvent être plus élevés sur les fermes biologiques et que les salaires peuvent aussi être plus élevés (voir plus

bas). Il est également démontré que la qualité du travail est meilleure en production biologique parce que le travail y est plus diversifié et moins répétitif<sup>12</sup>. Parce qu'il est difficile de comparer la qualité du travail et à cause des débats sur les mesures les plus efficaces pour qualifier le travail, il n'est pas évident que la plus grande demande en main d'œuvre dans les productions biologiques soit actuellement problématique.

Les implications économiques régionales sont plus difficiles à évaluer à cause du manque de données sur la valeur du multiplicateur pour le secteur biologique. Les analyses portant sur les conversions d'envergure à la production biologique donnent à penser qu'il en résulte des bénéfices nets pour le dynamisme économique régional par rapport aux scénarios de production conventionnelle, mais il y a des nuances<sup>12</sup>. Christianson et Morgan<sup>12</sup> ont évalué à 2-3 :1 les multiplicateurs économiques régionaux en se basant sur les études antérieures, avec un ratio économique égal à 14 fois chaque dollar de capital investi pour les investissements en transformation de nouveaux produits biologiques.

À l'égard des bénéfices environnementaux, un examen des études empiriques effectué par Lynch<sup>13</sup> évoque les attributs bénéfiques des systèmes de production biologique par rapport aux systèmes conventionnels et relatifs à la diversité des cultures, de la flore et de l'habitat; à la densité des nutriments; à la gestion du sol; et à l'utilisation de l'énergie et des pesticides. Il faut faire davantage de recherche pour valider ces résultats pour le bénéfice des producteurs, des consommateurs et des décideurs qui décident de l'importance et de la contribution des systèmes de production biologique sur les marchés alimentaires canadiens et au sein du secteur agroalimentaire.

Étant donné que le CABC diffuse davantage de résultats de recherche liant la santé et les aliments sains au sol, aux cultures et aux animaux, les consommateurs disposeront aussi de plus d'information. Les consommateurs accorderont leur confiance aux aliments biologiques canadiens lorsque le fondement scientifique de cette pratique sera développé et qu'ils requerront cette information. Comme les résultats de la GSB seront disponibles en anglais et en français sur le site Web du CABC ([www.agbio.ca](http://www.agbio.ca)), le nombre annuel d'appels de fichiers qui se chiffre actuellement à quatre millions sera appelé à doubler au cours des quatre prochaines années.

L'élément-clé pour améliorer la capacité et la productivité totales (et saisir un plus grand pourcentage de la valeur économique des ventes des produits biologiques) est d'augmenter l'offre et, concurrentement, le nombre de fournisseur de denrées primaires et transformées. Du côté de la production, trois scénarios de production relativement distincts ont besoin d'être développés :

1. Les producteurs biologiques existants qui peuvent produire davantage;
2. Les producteurs conventionnels qui désirent se convertir à la production biologique;
3. Les nouveaux venus qui démarrent une production biologique.

---

<sup>12</sup> Christianson, R. and Morgan M.L. (2007) Grow Local Organic: Organic Food Strategy for Ontario: Value-added Processing. Report to WWF Canada. Rhythm Communications, Campbellford, ON

Du côté de la transformation, deux scénarios d'expansion sont les plus viables à court et à long terme :

1. Une hausse du conditionnement à forfait par les transformateurs conventionnels;
2. Une hausse modeste des démarrages de petites et moyennes entreprises de transformation de produits biologiques.

Les projets décrits dans la présente proposition traitent des problèmes identifiés par les producteurs biologiques et occasionnant des coûts économiques et des coûts d'efficacité à leurs opérations. Cependant, une grande partie de cette information peut être présentée dans un guide de planification de transition qui aidera les producteurs conventionnels à migrer vers le système de production biologique. La hausse de l'offre associée à ces connaissances augmentera suffisamment les volumes de production pour faire du conditionnement à forfait une option viable.

Basé sur l'extrapolation des résultats d'une étude menée en Ontario<sup>13</sup>, un des objectifs de ce programme est de soutenir la hausse de la production domestique et de la capacité de transformation canadiennes (nombre d'hectares, de fermiers, de transformateurs, etc.) :

- a) Pour les producteurs biologiques existants, une hausse de 20% de la capacité pendant quatre ans pour développer la production actuelle, ou ajouter de nouvelles unités de production aux opérations existantes, p.ex, en certifiant un troupeau de bœuf conventionnel sur une production de culture biologique existante, ou en ajoutant une culture de végétaux à une production laitière;
- b) Pour la conversion des producteurs conventionnels, une hausse de 40% des acres convertis pendant quatre ans est possible (noter que d'après les données du recensement agricole, il existe un nombre significatif de producteurs dont les pratiques sont très proches de la pratique biologique). Les nouvelles connaissances générées par ce projet constitueront un appui crédible pour ceux qui veulent entreprendre les démarches de certification biologique de leurs opérations;
- c) Pour la transformation, une hausse de 40% de l'infrastructure du conditionnement à forfait échelonnée sur une période de six ans (deux ans après la fin du projet afin de tenir compte des délais associés au développement des chaînes d'approvisionnement).

La croissance de la capacité canadienne sera mesurée par les données annuelles achetées de Nielsen. Le CABC a suivi ces informations à la trace depuis qu'il a mis sur pied un consortium de collaborateurs issus des provinces et d'AAC pour initier le codage des produits biologiques<sup>13</sup>. Le CABC a entrepris d'aider SPINS à mettre sur pied son système de collecte des données dans les commerces canadiens de petite et moyenne taille. Si ce système fonctionne bien, les données colligées seront utilisées pour compléter les données fournies par Nielsen.

La GSB donnera l'impulsion et la direction cruciales au développement à court et moyen terme de l'agriculture biologique. La GSB sera basée sur une large assise, englobera chaque province canadienne ainsi qu'un large éventail de scientifiques et de sujets de recherche. Ce programme qui s'échelonne sur quatre ans augmentera les connaissances scientifiques

disponibles pour soutenir les fermiers qui produisent des aliments locaux sains et biologiques qui alimentent les sols et les habitants du Canada.

Les Canadiens n'approvisionnent que 15% des aliments biologiques consommés au Canada, ce pourcentage étant moindre sur les marchés en croissance des États-Unis, de l'Europe et de l'Asie. Il nous manque une stratégie scientifique pour soutenir la production et la transformation d'une plus grande quantité de produits biologiques. Les scientifiques, en particulier ceux qui ne sont impliqués dans le secteur biologique que d'une façon marginale, ne se rendent pas compte des besoins les plus urgents et des barrières qui freinent la croissance du secteur biologique. Ceux qui ont besoin d'avoir accès aux résultats scientifiques n'ont pas tendance à les trouver ou bien ne les comprennent parce qu'ils sont rédigés dans un langage spécifique au monde scientifique. Le but du projet de communication de la GSB n'est pas seulement de traduire les résultats dans les deux langues officielles mais de traduire le langage scientifique dans une forme de langage pratique au fur et à mesure que les résultats seront disponibles. Étant donné que le Règlement sur les produits biologiques et la Norme nationale sont en voie d'être finalisés, il se présente une opportunité pour créer une image de marque et mettre en marché les aliments biologiques sains produits au Canada. Pour ce faire, les producteurs et les transformateurs canadiens ont besoin du soutien à la recherche de la GSB pour résoudre leurs problèmes et d'un accès aux résultats de recherche dans les meilleurs délais pour en comprendre facilement les applications.

Les buts/objectifs généraux de la grappe

### ***B.5.3 Les Objectifs de la GSB***

Les objectifs de l'Initiative des grappes agro-scientifiques canadiennes sont :

- Aider les organismes agricoles dirigés par l'industrie à rassembler une masse critique de ressources scientifiques et technologiques pour soutenir les stratégies d'innovation et améliorer la rentabilité et la compétitivité;
- Développer et mettre en œuvre les sciences agricoles appliquées et les plans de transferts technologiques qui répondent aux priorités du secteur;
- Adresser les défis liés à la technologie, à l'organisation et à la gestion des connaissances tout en développant des produits agricoles, des pratiques et des procédés novateurs qui amélioreront la rentabilité et la compétitivité de l'agro-industrie;
- Encourager l'industrie à faire preuve de leadership en développant et en administrant la mise en œuvre de sciences appliquées;
- Mobiliser l'industrie et les ressources académiques et gouvernementales en sciences appliquées pour répondre de manière coordonnée aux exigences scientifiques définies par l'industrie.

La Grappe scientifique biologique est en excellente position pour rencontrer ces objectifs. Elle est :

- Dirigée par l'industrie et répond aux priorités stratégiquement identifiées par l'industrie;
- D'envergure nationale, regroupant des activités scientifiques et des scientifiques de neuf provinces pour traiter des problèmes liés à de multiples produits biologiques;
- Rassembleuse en mettant en commun les ressources académiques et gouvernementales dans le champ des sciences appliquées, incluant des scientifiques d'AAC et de l'extérieur d'AAC dans la plupart des projets;
- Les résultats bénéficieront à l'ensemble du secteur agricole pour accroître l'efficacité, la compétitivité et la rentabilité, et positionner le secteur biologique canadien à l'avant-plan des marchés domestiques et internationaux ciblés.

Les objectifs de la Grappe scientifique biologique sont de:

- Accroître la compétitivité des producteurs canadiens sur les marchés domestiques et internationaux;
- Accroître la rentabilité des producteurs canadiens en améliorant les rapports coût-efficacité et en augmentant leur capacité d'approvisionner des marchés en croissance;
- Implanter et coordonner à travers le Canada un programme scientifique pour répondre aux questions scientifiques formulées par l'industrie, pour ainsi supprimer les barrières qui gênent les opérateurs canadiens des systèmes de production biologiques et conventionnels;
- Faire du Canada un leader dans la production d'aliments biologiques sains et de haute qualité en caractérisant les systèmes de production biologique et en soutenant le développement du secteur et du marché (international, national et local) par le recours à une science innovatrice et orientée vers l'industrie;
- Augmenter de 20% sur une période de quatre ans la capacité de production et de transformation canadienne;
- Soutenir le développement de systèmes de production durables qui réduisent les risques d'affaires et environnementaux par l'exercice d'une saine gestion écologique;
- Valider les affirmations promouvant les bénéfices environnementaux générés par l'agriculture biologique canadienne, encodée dans la nouvelle norme biologique canadienne, afin de rehausser et renforcer la confiance du consommateur envers la marque biologique canadienne tant sur les marchés domestiques que sur les marchés de l'exportation;
- Soutenir les efforts de création de l'image de marque déployés par le secteur au niveau national (p.ex. le Groupe de travail sur le développement des marchés de la Table ronde sur la chaîne de valeur des produits biologiques) afin d'associer la marque « Canada Biologique » aux attributs suivants : i) environnement et responsabilité de gestion, ii) produits supérieurs, iii) recherche de l'excellence et iv) intervenants compétents et dignes de confiance.
- Documenter le processus réglementaire biologique canadien et les Listes des substances permises (LSP) au fur et à mesure de l'évolution des travaux pour que les amendements apportés soient validés par la science;
- Hausser et soutenir la capacité canadienne scientifique dans le domaine de l'agriculture biologique en travaillant avec des scientifiques des universités et des

institutions gouvernementales, en soutenant la conception de projets biologiques et la rédaction de propositions, la communication des résultats et le réseautage.